



Mine Arnaud

301

DA50

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Sortie publique de 9 médecins pratiquant à Sept-Îles **ÉTONNÉE, MINE ARNAUD RÉITÈRE SA DEMANDE DE RENCONTRE**

Sept-Îles, le 10 septembre 2013- Mine Arnaud ne peut qu'exprimer sa surprise face à la sortie publique de neuf médecins pratiquant à Sept-Îles par rapport au projet minier Arnaud. Le promoteur souhaite réitérer publiquement sa volonté et son ouverture à rencontrer rapidement les représentants du secteur de la santé de Sept-Îles afin d'échanger avec eux sur leurs préoccupations, particulièrement lorsque les points soulevés ont été abordés de façon constructive lors de la première partie des audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à la fin du mois d'août.

Dans les faits, Mine Arnaud a tenté à plusieurs reprises, dans le cadre des préconsultations et même après, de rencontrer les médecins de Sept-Îles afin de leur présenter le projet et de répondre leurs préoccupations : «Malheureusement toutes nos demandes, verbales ou écrites, sont demeurées sans réponse. Nous sommes donc particulièrement surpris de constater que des médecins choisissent de s'exprimer par le biais des médias», indique Kateri C. Jourdain, directrice relations avec le milieu et communication de Mine Arnaud. Aussi, Mine Arnaud aurait préféré que les neuf médecins viennent adresser leur questions lors de la première partie des audiences du BAPE, ce qui aurait pu servir à l'ensemble de la population.

Ce positionnement soulève plusieurs interrogations chez Mine Arnaud, notamment :

Ces neuf médecins ont-ils en leur possession des études confortant leur position? Ont-ils une expertise leur permettant de tirer des conclusions avant même la sortie de l'étude toxicologique prévue en octobre?

Ont-ils pris connaissance de l'information disponible et son étude d'impact sur l'environnement qui regroupent aussi des études complémentaires?

Toutes ces interrogations sont pour le moment sans réponse et le promoteur estime qu'une participation des médecins au processus d'information et de consultation aurait sans aucun doute été bénéfique pour les citoyens et pour l'avancement du projet.

Enfin, Mine Arnaud tient à rappeler que, même s'il n'y avait aucun justificatif scientifique et qu'aucun ministère ne l'a demandé, elle a commandé une étude toxicologique auprès de la firme Sanexen. Les résultats seront disponibles et rendus publics avant la fin du mandat du BAPE.

LE PROJET MINIER ARNAUD

Mine Arnaud est une filiale à part entière de Ressources Québec. Mine Arnaud gère, pour et au nom des détenteurs de titres miniers, à savoir Ressources Québec et de Yara International ASA, le projet minier situé dans le canton Arnaud. Mine Arnaud s'engage à respecter les plus hauts standards de l'industrie minière et à se démarquer par son expertise, son savoir-faire ainsi que son soutien et son respect des communautés et de l'environnement.

— 30 —

POUR INFORMATION :

Kateri C. Jourdain

Directrice relations avec le milieu et communication

Tél. : 418 960-0060

Cell. : 418 350-1574

Courriel : kjourdain@minearnaud.com